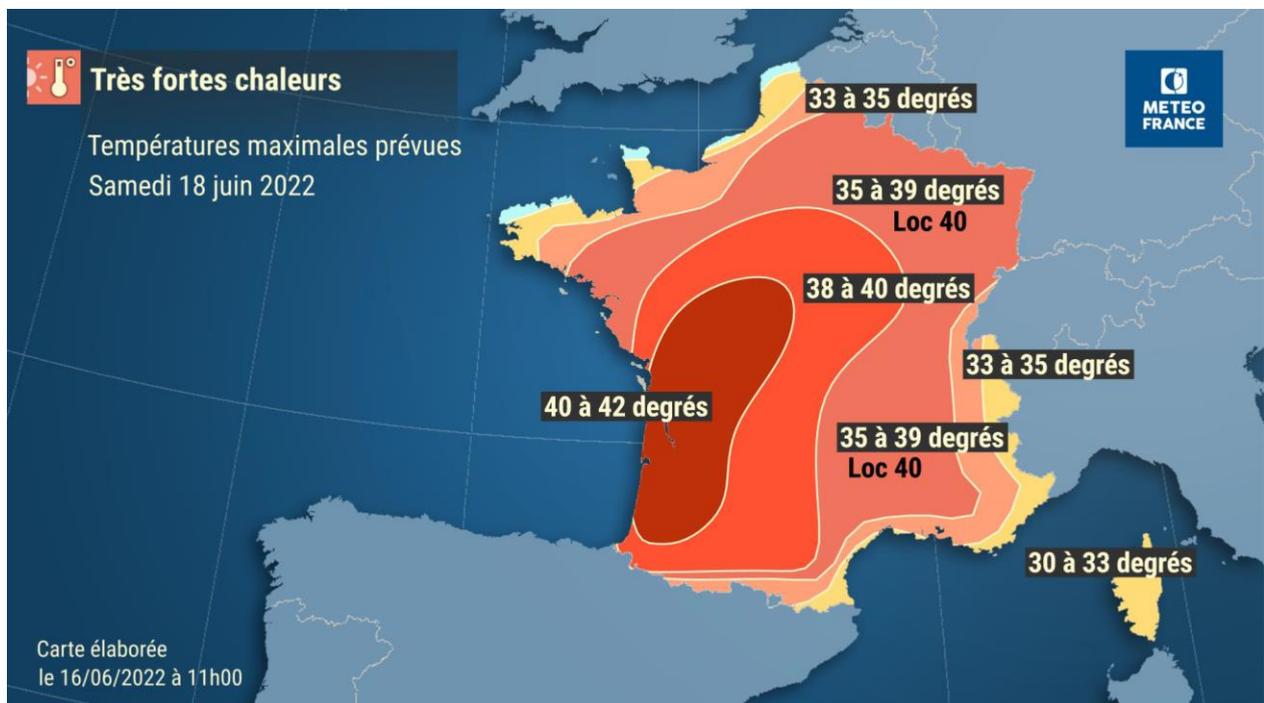




Afin de se prémunir contre les accidents dus aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes :

- Aérez-vous et buvez régulièrement,
- Limiter les efforts physiques,
- Faites une pause si vous ne vous sentez pas bien.

L'entreprise **doit** mettre à votre disposition de l'eau fraîche et ventiler correctement votre lieu de travail.



Si vos conditions de travail vous semblent anormales (climatisation en panne, pas de ventilation, pas d'eau fraîche), n'hésitez pas à nous contacter.